



Scandium Canada Ltée.

(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.)

**États financiers pour les exercices terminés
les 31 août 2024 et 2023
(En dollars Canadiens)**

Scandium Canada Ltd.

(previously Imperial Mining Group Ltd.)

**Financial Statements for the years ended
August 31, 2024 and 2023
(In Canadian dollars)**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 10
États de la situation financière	11
États du résultat global	12
États des variations des capitaux propres	13 - 14
Tableaux des flux de trésorerie	15
Notes afférentes aux états financiers	16 - 37

Table of contents

Independent Auditor's report
Statements of Financial Position
Statements of Loss and Comprehensive Loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flow
Notes to Financial Statements

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux actionnaires de
Scandium Canada Ltée
(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Scandium Canada Ltée (antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée) (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 août 2024 et 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Exception faite de la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Karine Desrochers.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 9 décembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127023

Independent Auditor's Report

**Raymond Chabot
Grant Thornton LLP**
Suite 2000
600 De La Gauchetière Street West
Montréal, Quebec
H3B 4L8

T 514-878-2691

To the Shareholders of
Scandium Canada Ltd.
(previously Imperial Mining Group Ltd.)

Opinion

We have audited the financial statements of Scandium Canada Ltd. (previously Imperial Mining Group Ltd.) (hereafter “the Company”), which comprise the statements of financial position as at August 31, 2024 and 2023, and the statements of loss and comprehensive loss, the statements of changes in equity and the statements of cash flows for the years then ended, and notes to financial statements, including material accounting policy information.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at August 31, 2024 and 2023, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (hereafter “IFRS Accounting Standards”).

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the “Auditor’s responsibilities for the audit of the financial statements” section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Material uncertainty related to going concern

We draw attention to Note 1 to the financial statements, which indicates the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company’s ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Key audit matters

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and

in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. Except for the matter described in the “Material uncertainty related to going concern” section, we have determined that there are no other key audit matters to communicate in our report.

Information other than the financial statements and the auditor’s report thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in Management’s Discussion and Analysis.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained Management’s Discussion and Analysis prior to the date of this auditor’s report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor’s report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company’s ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company’s financial reporting process.

Auditor’s responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor’s report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

From the matters communicated with those charged with governance, we determine those matters that were of most significance in the audit of the financial statements of the current period and are, therefore, the key audit matters. We describe these matters in our auditor's report unless law or regulation precludes public disclosure about the matter or when, in extremely rare circumstances, we determine that a matter should not be communicated in our report because the adverse consequences of doing so would reasonably be expected to outweigh the public interest benefits of such communication.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Karine Desrochers.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP¹

Montréal
December 9, 2024

¹ CPA auditor, public accountancy permit no. A127023

Scandium Canada Ltée.
(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.)
États de la situation financière
Aux 31 août 2024 et 2023
(En dollars canadiens)

Scandium Canada Ltd.
(previously Imperial Mining Group Ltd.)
Statements of financial position
As at August 31, 2024 and 2023
(In Canadian dollars)

		2024	2023	
	Notes	\$	\$	
ACTIF				ASSETS
COURANT				CURRENT
Trésorerie		101 956	1 695 016	Cash
Taxes de vente à recevoir		521 127	63 244	Sales taxes receivable
Subventions à recevoir		-	147 213	Grants receivable
Charges payées d'avance		197 832	50 965	Prepaid expenses
		820 915	1 956 438	
NON COURANT				NON-CURRENT
Immobilisations		17 329	2 003	Property and equipment
Actifs d'exploration et d'évaluation	4	14 328 694	10 942 661	Exploration and evaluation assets
Total de l'actif		15 166 938	12 901 102	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
COURANT				CURRENT
Comptes créditeurs et charges à payer		2 047 276	379 108	Accounts payable and accrued liabilities
Subvention reportée		81 423	-	Deferred grant
Autres passifs		-	115 996	Other liabilities
Total du passif		2 128 699	495 104	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital actions	5	17 098 947	15 650 302	Share capital
Bons de souscription	5	1 365 627	1 242 767	Warrants
Surplus d'apport	6	4 032 767	3 041 892	Contributed surplus
Déficit		(9 459 102)	(7 528 963)	Deficit
Total des capitaux propres		13 038 239	12 405 998	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		15 166 938	12 901 102	Total liabilities and equity

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Scandium Canada Ltée.
(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.)
États du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 août 2024 et 2023
(En dollars canadiens)

Scandium Canada Ltd.
(previously Imperial Mining Group Ltd.)
Statements of Loss and Comprehensive Loss
For the years ended August 31, 2024 and 2023
(In Canadian dollars)

		2024	2023	
	Notes	\$	\$	
DÉPENSES				EXPENSES
Frais généraux et administratifs	8	1 760 200	1 465 376	General and administration
Frais de recherche et développement		271 897	-	Research and development costs
Paielements fondés sur des actions	6	260 019	201 442	Share-based payments
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	4	577 717	-	Write-off of exploration and evaluation assets
Amortissement des immobilisations corporelles		677	781	Depreciation of property and equipment
Subventions		(176 010)	(57 223)	Grants
Revenus d'intérêt		(34 534)	(12 846)	Interest revenues
Perte avant impôt		(2 659 966)	(1 597 530)	Loss before tax
Recouvrement d'impôt différé	9	729 827	378 222	Deferred income tax recovery
Perte nette et résultat global		(1 930 139)	(1 219 308)	Net loss and comprehensive loss
Résultat de base et dilué par action		(0,009)	(0,006)	Basic and diluted loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		221 030 786	187 851 252	Weighted average number of shares outstanding

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Scandium Canada Ltée.

(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.)

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2024 et 2023

(En dollars canadiens)

Scandium Canada Ltd.

(previously Imperial Mining Group Ltd.)

Statements of changes in equity

For the years ended August 31, 2024 and 2023

(In Canadian dollars)

		Nombre / Number	Capital actions / Share capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	Notes		\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1er septembre 2023		206 172 826	15 650 302	1 242 767	3 041 892	(7 528 963)	12 405 998	Balance as of September 1, 2023
Unités émises dans le cadre de l'offre de droits	5	30 769 230	637 796	362 204	-	-	1 000 000	Units issued as part of the rights offering
Actions et unités émises dans le cadre de placements privés accreditifs	5	29 660 000	1 255 963	123 206	-	-	1 379 169	Shares and units issued under flow-through private placements
Unités émises dans le cadre de placements privés	5	6 028 392	146 121	80 729	-	-	226 850	Units issued under private placements
Bons de souscription expirés	5	-	-	(730 856)	730 856	-	-	Warrants expired
Paiements fondés sur des actions	6	-	-	-	260 019	-	260 019	Share-based payments
Frais d'émissions d'actions	5	-	(591 235)	287 577	-	-	(303 658)	Share issuance expenses
Transactions avec les propriétaires		66 457 622	1 448 645	122 860	990 875	-	2 562 380	Transaction with owners
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(1 930 139)	(1 930 139)	Comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2024		272 630 448	17 098 947	1 365 627	4 032 767	(9 459 102)	13 038 239	Balance as of August 31, 2024

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Scandium Canada Ltée.

(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.)

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2024 et 2023

(En dollars canadiens)

Scandium Canada Ltd.

(previously Imperial Mining Group Ltd.)

Statements of changes in equity

For the years ended August 31, 2024 and 2023

(In Canadian dollars)

		Nombre / Number	Capital actions / Share capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	Notes		\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1er septembre 2022		179 310 964	13 880 640	1 705 941	1 845 708	(6 309 655)	11 122 634	Balance as of September 1, 2022
Actions émises dans le cadre de placements accreditifs	5	5 670 708	530 364	-	-	-	530 364	Shares issued under flow-through private placements
Unités émises dans le cadre de placements privés	5	21 191 154	1 395 293	511 911	-	-	1 907 204	Units issued under private placements
Bons de souscription expirés	5	-	-	(975 085)	975 085	-	-	Warrants expired
Paiements fondés sur des actions	6	-	-	-	201 442	-	201 442	Share-based payments
Frais d'émissions d'actions	5	-	(155 995)	-	19 657	-	(136 338)	Share issuance expenses
Transactions avec les propriétaires		26 861 862	1 769 662	(463 174)	1 196 184	-	2 502 672	Transaction with owners
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(1 219 308)	(1 219 308)	Comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2023		206 172 826	15 650 302	1 242 767	3 041 892	(7 528 963)	12 405 998	Balance as of August 31, 2023

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Scandium Canada Ltée.
(antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.)
Tableaux des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 31 août 2024 et 2023
(En dollars canadiens)

Scandium Canada Ltd.
(previously Imperial Mining Group Ltd.)
Statements of cash flow
For the years ended August 31, 2024 and 2023
(In Canadian dollars)

		2024	2023	
	Notes	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette		(1 930 139)	(1 219 308)	Net loss
Recouvrement impôt différé		(729 827)	(378 222)	Deferred tax recovery
Amortissement des immobilisations corporelles		677	781	Depreciation of property and equipment
Paielements fondés sur des actions	6	260 019	201 442	Share-based payments
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	4	577 717	-	Write-off of exploration and evaluation assets
Intérêts présumés sur le prêt		-	4 645	Presumed interest on loan
Variation nette fonds de roulement	10	(292 555)	627 361	Net change in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(2 114 108)	(763 301)	Cash flows used in operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Subventions		-	278 266	Grants
Encaissement des crédits miniers		67 897	536 842	Mining tax credits
Acquisition d'immobilisations corporelles		(16 845)	(2 031)	Additions to property and equipment
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation		(2 569 463)	(2 770 520)	Additions to exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 518 411)	(1 957 443)	Cash flows used in investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Remboursement du prêt		-	(12 222)	Loan repayment
Émissions d'unités dans le cadre de placements privés		226 850	1 907 204	Issuance of units under private placements
Émissions d'actions accréditatives dans le cadre de placements privés		1 993 000	703 778	Issuance of flow-through shares under private placements
Émission d'unités dans le cadre de l'offre de droits		1 000 000	-	Issuance of units as part of the rights offering
Frais d'émission d'actions		(180 391)	(136 338)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		3 039 459	2 462 422	Cash flows used in financing activities
Variation nette de la trésorerie		(1 593 060)	(258 322)	Net change in cash
Trésorerie au début de l'exercice		1 695 016	1 953 338	Cash, beginning of the year
Trésorerie à la fin de l'exercice		101 956	1 695 016	Cash, end of the year

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE, LA NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Scandium Canada Ltée. (antérieurement Groupe Minier Impérial Ltée.) (ci-après la « Société ») se spécialise dans l'exploration de l'or, métaux de base et métaux technologiques dans des sites miniers situés au Canada.

Scandium Canada Ltée. est constituée en vertu de la *Loi Canadienne sur les sociétés par action*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410 rue Saint-Nicolas, bureau 236, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SCD ainsi que sur la Bourse américaine de titres transigés de gré à gré QB (« OTCQB ») sous le symbole SCDCF.

Le 6 février 2024, la Société a changé son nom de Groupe Minier Impérial Ltée. à Scandium Canada Ltée.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, laquelle suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Le fonds de roulement de la Société est déficitaire de 1 307 784 \$ (fonds de roulement de 1 461 334 \$ au 31 août 2023). La Société n'est pas au stade de la production et par conséquent ne génère pas de revenus ni de flux de trésorerie. Elle a cumulé un déficit de 9 459 102 \$ (7 528 963 \$ au 31 août 2023).

En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur, incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour respecter les obligations, les dépenses budgétées et les engagements de la Société jusqu'au 31 août 2025. La Société devra obtenir du financement supplémentaire au cours des prochains mois, et ces faits indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et à financer ses activités sera fonction de la capacité de la direction à réunir des fonds supplémentaires à l'avenir, sous une forme ou une autre, que ce soit par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par une réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et passifs aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de continuité d'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les normes internationales d'informations financières telles que publiées par l'International Accounting standards Board ("Normes IFRS de comptabilité").

Les états financiers de l'exercice de présentation de l'information financière terminé le 31 août 2024 ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 6 décembre 2024.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

3.1 Généralités et base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les Normes IFRS de comptabilité en vigueur à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. Les méthodes comptables significatives ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

1. REPORTING ENTITY, NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN

Scandium Canada Ltd. (previously Imperial Mining Group Ltd.) (herein after the "Company") specialize in mining exploration for gold, base metal and technology metal mining sites located in Canada.

Scandium Canada Ltd. is incorporated under the *Canada Business Corporation act*. The address of the Company's registered office and its principal place of business is 410 Saint-Nicolas Street, suite 236, Montreal, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol SCD and on the American stock exchange Over-the-Counter QB ("OTCQB") under the symbol SCDCF.

On February 6, 2024, the Company changed its name from Imperial Mining Group Ltd. to Scandium Canada Ltd.

The financial statements have been prepared on the basis of going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of operations.

The Company has a working capital deficiency of \$1,307,784 (working capital of \$1,461,334 as at August 31, 2023). The Company is not at the production stage and therefore does not generate income nor cash flows. It accumulated a deficit of \$9,459,102 (\$7,528,963 as at August 31, 2023).

Based on all available information about the future, which includes at least, but not limited to, the next twelve months, management believes that these funds will not be sufficient to meet the Company's obligations, budgeted expenditures and commitments through August 31, 2025. The Company will need to raise additional financing within the next months, and those facts indicate the existence of material uncertainties that cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue future operations and fund its activities is dependent on management's ability to secure additional financing in the future, which may be completed in a number of ways including, but not limited to, the issuance of debt or equity instruments, expenditure reductions, or a combination of strategic partnerships. While management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available for the Company or that they will be available on terms which are acceptable to the Company.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate. Those adjustments could be material.

2. GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board ("IFRS Accounting Standards").

The financial statements for the reporting year ended August 31, 2024 were approved and authorized for issuance by the Board of Directors on December 6, 2024.

3. MATERIAL ACCOUNTING POLICIES

3.1 Overall considerations and basis of evaluation

The financial statements have been prepared using accounting policies set out by IFRS accounting standards effective at the end of the year for submission of financial information. The material accounting policies used in preparing these financial statements are summarized below.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

La Société a révisé la classification de ses charges dans l'état du résultat net et du résultat global. La direction estime que cette nouvelle classification donne une image plus claire des activités de la Société. Les périodes comparatives ont été présentées en conséquence. Ce changement de présentation n'a aucun autre effet. Se reporter à la note 8 pour le détail par nature de charges.

3.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, plusieurs nouvelles normes, modifications apportées à des normes existantes et interprétations avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board ("IASB"), mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes, modifications et interprétations de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de positions sera adopté au cours de la première période débutant à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées par anticipation au cours de la période n'ont pas été présentées car elles ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 *État des flux de trésorerie* qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers primaires et les notes aux états financiers.

3.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

These financial statements are prepared using the historical cost method.

The Company reviewed the classification of its expenses in the statement of loss and comprehensive loss. Management believes that this new classification provides a clearer picture of the Company's operations. Comparative periods have been presented accordingly. There is no other effect of this change in presentation. Refer to Note 8 for detail by nature of expenses.

3.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and which have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, several new standards, amendments to existing standards and interpretations had been issued by the International Accounting Standards Board ("IASB") but were not yet in effect. The Company has not adopted any of these standards, amendments and interpretations in advance.

Management expects that all positions will be adopted during the first period starting from the date of entry into force of each position statement. New standards, amendments and interpretations that have not been adopted early during the period have not been presented since they are not likely to have a material impact on the Company's financial statements.

IFRS 18 Presentation and Disclosure in Financial Statements

In April 2024, the IASB issued IFRS 18, which replaces IAS 1 Presentation of Financial Statements. IFRS 18 introduces new requirements for presentation within the statement of profit or loss, including specified totals and subtotals. Furthermore, entities are required to classify all income and expenses within the statement of profit or loss into one of five categories: operating, investing, financing, income taxes and discontinued operations.

It also requires disclosure of newly defined management-defined performance measures in a single note, subtotals of income and expenses, and includes new requirements for aggregation and disaggregation of financial information based on the identified "roles" of the primary financial statements (PFS) and the notes.

In addition, narrow-scope amendments have been made to IAS 7 *Statement of Cash Flows*, which include changing the starting point for determining cash flows from operations under the indirect method, from "profit or loss" to "operating profit or loss" and removing the optionality around classification of cash flows from dividends and interest.

IFRS 18 and the amendments to the other standards are effective for reporting periods beginning on or after January 1, 2027, with earlier application permitted. IFRS 18 will apply retrospectively with specific transition provisions.

The Company is currently working to identify all impacts the amendments will have on the primary financial statements and notes to the financial statements.

3.3 Functional and presentation Currency

The financial statements are presented in Canadian dollars, which is also the functional currency of the Company.

3.4 Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées et à des crédits de droits miniers remboursables selon la loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. Les crédits d'impôt sont portés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation reportés.

3.5 Comptabilisation des subventions

Une aide et une subvention gouvernementale sont reconnues lorsqu'il y a une assurance raisonnable que (i) la Société a respecté toutes les conditions applicables et (ii) l'argent sera reçu.

Une subvention liée à un actif est portée en déduction de l'actif. Une subvention liée aux charges est présentée à titre de subventions à l'état du résultat global. Une subvention est présentée comme une subvention reportée lorsque non constatée à l'état du résultat global.

3.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, résilié, annulé ou expiré.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti
- Juste valeur par le biais du résultat net
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Au cours des périodes présentées, la Société n'a aucun actif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

Le classement est déterminé à la fois par :

- Modèle d'entreprise de l'entité pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, les revenus d'intérêts ou les autres éléments financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Ils sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers et de collecter ses flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie constitués uniquement de paiements de principal et d'intérêts du principal restant dû.

3.4 Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to refundable tax credits on eligible exploration expenses incurred and to refundable mining rights tax credits as duties under the law on the mining tax. These tax credits are recorded based on management's estimates and provided that the Company is reasonably certain that they will be collected. Tax credits are recorded as a reduction of the deferred exploration and evaluation expenses.

3.5 Recognition of grants

A government assistance and grant is recognized when there is reasonable assurance that (i) the Company has complied with all applicable conditions and (ii) the money will be received.

A grant related to assets is accounted for as a reduction of the related assets. A grant related to expenses is presented as grants in the statement of loss and comprehensive loss. A grant is presented as a deferred grant when not recognized in the statement of loss and comprehensive loss.

3.6 Financial Instruments

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or expired.

Classification and initial measurement of financial assets

Financial assets are initially measured at fair value adjusted for transaction costs (if any).

Financial assets are classified into the following categories:

- Amortised cost
- Fair value through profit or loss
- Fair value through other comprehensive income

In the periods presented the Company does not have any financial assets categorised as fair value through profit and loss or other comprehensive income.

The classification is determined by both:

- The entity's business model for managing the financial asset
- The contractual cash flow characteristics of the financial asset.

All income and expenses relating to financial assets that are recognized in profit or loss are presented within finance costs, finance income or other financial items.

Subsequent measurement of financial assets

Financial assets measured at amortised cost

Financial assets are measured at amortised cost if the assets meet the following conditions:

- They are held within a business model whose objective is to hold the financial assets and collect its contractual cash flows.
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that are solely payments of principal and interest in the principal amount outstanding.

Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation est non significatif. La trésorerie entre dans cette catégorie d'instruments financiers.

Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer. Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés pour tenir compte des coûts de transaction, sauf si la Société a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toutes les charges liées aux intérêts sont incluses dans les charges financières ou les revenus d'intérêts.

3.7 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge antérieurement comptabilisée aux postes Surplus d'apport et Bons de souscription. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Instruments de capitaux propres composés

Les instruments de capitaux propres composés comprennent plusieurs éléments de capitaux propres. Les instruments de capitaux propres composés que la Société émet correspondent à l'émission d'actions assorties de bons de souscription.

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont imputés aux actions et aux bons de souscription en fonction du poids relatif de la juste valeur de chaque composante. La juste valeur des actions est déterminée en fonction du cours de la Bourse et celle des bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation Black et Scholes.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Unités accréditives

Le produit de l'émission des unités accréditives est réparti entre les actions ordinaires, les bons de souscription et la composante autre passif afférent aux unités accréditives selon la méthode résiduelle. Le produit est d'abord attribué entre les actions en fonction du prix coté des actions existantes au moment de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de leur juste valeur à la date d'émission et le produit résiduel est attribué entre la composante passif afférent aux unités accréditives.

After initial recognition, these are measured at amortised cost using the effective interest method. Discounting is omitted where the effect of discounting is immaterial. The Company's cash fall into this category of financial instruments.

Classification and measurement of financial liabilities

The Company's financial liabilities include Accounts payable and accrued liabilities. Financial liabilities are initially measured at fair value, and, where applicable, adjusted for transaction costs unless the Company designated a financial liability at fair value through profit or loss. Subsequently, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. All interest-related charges are included within finance costs or finance income.

3.7 Equity

Share capital represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when options are exercised, the share capital account also comprises the costs previously recorded as contributed surplus and warrants. In addition, if shares were issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary assets, they were measured at their fair value according to the quoted price on the day immediately preceding the conclusion of the agreement.

Compound equity instruments

Compound equity instruments include several elements of equity. Compound equity instruments which the Company issue are shares with warrants.

The proceeds from the issued units are between the shares and the warrants using the fair value method. Proceeds are allocated between shares and warrants based on the relative weight of the fair value of each component. The fair value of the shares is determined by the market price and the warrants by using the Black and Scholes evaluation model.

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of right tax deductions to investors. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented in other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Flow-through Units

The proceeds received from flow-through units are allocated between common shares, warrants and other liability component related to the flow-through units using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance, then to warrants according to their fair value at the date of issuance and the residual proceeds are allocated to liability component related to the flow-through units.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en réduction du capital-actions de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les frais généraux, les frais financiers, les frais de gestion ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Share-based compensation

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as a decrease in the share capital in the period in which they are incurred.

3.8 Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of the initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets.

Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling, general expenses, financial charges, management fees and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts, the difference is then immediately recognized in profit or loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

3.9 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

3.10 Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Aux 31 août 2024 et 31 août 2023, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

3.11 Perte de base par action et diluée

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Pour les périodes présentées, le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet anti-dilutif des options, des bons de souscription et bons aux courtiers.

3.12 Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

3.13 Impôt sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

3.9 Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

3.10 Provisions

A provision is a liability for which the maturity or the amount is uncertain. A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. As at August 31, 2024 and August 31, 2023, there is no provision accounted for in the statement of financial position.

3.11 Basic and Diluted Loss per Share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to common shareholders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the period.

Diluted loss per share is calculated by adjusting the loss attributable to ordinary equity holders of the Company and the weighted average number of common shares outstanding, the effects of all dilutive potential ordinary shares which include options and warrants. It is assumed that the dilutive potential ordinary shares were converted into ordinary shares at the average market price at beginning of the year or the date of issue of potential ordinary shares, if later.

To calculate diluted loss per share, an entity shall assume dilutive options and dilutive warrants were exercised. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from issuance of common shares at the average market price of common shares during the period.

For the current periods, diluted loss per share equals basic loss per share given the anti-dilutive effects of options, warrants and broker warrants.

3.12 Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

3.13 Income taxes and deferred taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized directly in equity.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour l'exercice en cours et l'exercice de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un achalandage ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur exercice de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

3.14 Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux normes IFRS de comptabilité exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

Sources d'incertitude relatives aux estimations

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité selon l'historique des actions de la Société ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 6).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting year, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year.

However, since the Company is in exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of goodwill or on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction is a business combination or affects tax or accounting profit.

Deferred tax assets and liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective year of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period. Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Company has a right and intention to set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they relate to items that are recognized directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in equity.

3.14 Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the year during which the estimates is revised and in future years affected by these revisions.

Key sources of estimation uncertainty

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility based on the Company's share history and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model (see note 6).

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recorded in the financial statements or whether it should be presented as a contingent liability. Quantifying these liabilities involves judgments and estimates.

Ces jugements et estimations sont basés sur plusieurs facteurs tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte.

Jugement important de la direction

Le paragraphe qui suit traite des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Déterminer s'il existe des indices de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

4. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

These judgments and estimates are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice obtained, previous experience and the likelihood of the realization of a loss.

Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. Determining whether there are indications of impairment of exploration and evaluation assets requires significant amount of judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year and to fund planned and contractual exploration and evaluation programs, involves judgments based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

4. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 1 ^{er} septembre 2023/ Balance as at September 1, 2023	Acquisitions	Subventions / Grants	Crédit minier / Mining credit	Radiation / Write-off	Solde au 31 août 2024/ Balance as at August 31, 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec						
Propriété / Property – Opawica (a)						
Droits miniers / Mining rights	2 487	-	-	-	(2 487)	-
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	572 980	2 250	-	-	(575 230)	-
	575 467	2 250	-	-	(577 717)	-
Propriété / Property – La Roncière (b)						
Droits miniers / Mining rights	5 060	-	-	-	-	5 060
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	53 161	-	-	-	-	53 161
	58 221	-	-	-	-	58 221
Propriété / Property – Crater Lake (c)						
Droits miniers / Mining rights	874 601	-	-	-	-	874 601
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	9 434 372	3 928 251	-	33 249	-	13 395 872
	10 308 973	3 928 251	-	33 249	-	14 270 473
Sommaire / Summary						
Droits miniers / Mining rights	882 148	-	-	-	(2 487)	879 661
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	10 060 513	3 930 501	-	33 249	(575 230)	13 449 033
	10 942 661	3 930 501	-	33 249	(577 717)	14 328 694

	Solde au 1 ^{er} septembre 2022/ Balance as at September 1, 2022	Acquisitions	Subventions / Grants	Crédit minier / Mining credit	Radiation / Write-off	Solde au 31 août 2023/ Balance as at August 31, 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec						
Propriété / Property – Opawica (a)						
Droits miniers / Mining rights	2 487	-	-	-	-	2 487
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	559 985	12 995	-	-	-	572 980
	562 472	12 995	-	-	-	575 467
Propriété / Property – La Roncière (b)						
Droits miniers / Mining rights	5 060	-	-	-	-	5 060
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	20 846	32 315	-	-	-	53 161
	25 906	32 315	-	-	-	58 221
Propriété / Property – Crater Lake (c)						
Droits miniers / Mining rights	874 601	-	-	-	-	874 601
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	8 547 674	1 807 934	(384 394)	(536 842)	-	9 434 372
	9 422 275	1 807 934	(384 394)	(536 842)	-	10 308 973
Sommaire / Summary						
Droits miniers / Mining rights	882 148	-	-	-	-	882 148
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	9 128 505	1 853 244	(384 394)	(536 842)	-	10 060 513
	10 010 653	1 853 244	(384 394)	(536 842)	-	10 942 661

(a) Opawica (Québec)

La propriété Opawica est composée de 42 titres miniers couvrant une superficie de 23,45 km² dans les cantons Gand et L'espérance.

La propriété est sujette à une redevance de 1% sur les produits nets de fonderie (« NSR ») détenue par un tiers.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a procédé à la radiation de cette propriété.

(b) La Roncière (Québec)

La propriété La Roncière est composée de 45 titres miniers couvrant une superficie de 25,1 km² dans les cantons de Gand et La Roncière.

La propriété est sujette à un NSR de 2.5% détenu par un tiers ainsi qu'un NSR de 1,25% détenu par SOQUEM Inc., laquelle peut être acquise par la Société en contrepartie d'un paiement en espèces de 1,25 million de dollars.

(c) Crater Lake (Québec)

La propriété Crater Lake est composée de 96 titres miniers couvrant 47 km² et elle est située à 200 km au nord-est de Schefferville, au Québec.

La propriété est sujette à un NSR de 2% détenu par un tiers.

(d) Carheil-Brouillan (Québec)

La Société conserve un NSR de 2% sur la propriété, laquelle peut être acquise par SOQUEM en contrepartie d'un paiement en espèces de 2 millions de dollars.

(a) Opawica (Quebec)

The Opawica property is composed of 42 mining claims covering an area of 23.45 km² in the Gand and Lesperance townships.

The property is subject to a 1% Net Smelter Royalty ("NSR") held by a third party.

During the year ended August 31, 2024, the Company wrote-off this property.

(b) La Roncière (Quebec)

The La Roncière property is composed of 45 mining claims covering an area of 25.1 km² in the Gand and La Roncière townships.

The property is subject to a 2.5% NSR held by a third party as well as an NSR of 1.25% NSR held by SOQUEM Inc., which can be acquired by the Company in exchange of a cash payment of 1.25 million dollars.

(c) Crater Lake (Quebec)

The Crater Lake property is composed of 96 mining claims covering 47 km² located 200km northeast of Schefferville, Quebec.

The property is subject to a 2% NSR held by a third party.

(d) Carheil-Brouillan (Quebec)

The Company retains a 2% NSR on the property, which can be acquired by SOQUEM in exchange of a cash payment of 2 million dollars.

5. CAPITAUX PROPRES

5.1 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'action ordinaire sans valeur nominale.

Le 23 décembre 2022, la Société a conclu une première tranche d'un placement privé sans intermédiaire de 3 670 708 actions accréditives à un prix de 0,11 \$ par action pour un produit brut total de 403 778 \$ et 422 223 unités à un prix de 0,09 \$ par unité pour un produit brut total de 38 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription, chaque bon de souscription permettant au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,14 \$ pour une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 3 670 708 actions accréditives est estimée à 330 364 \$. Un montant de 73 414 \$ a été attribué à la portion passif du financement accréditif. La juste valeur des 422 223 actions ordinaires est estimée à 31 237 \$ et la juste valeur des 211 111 bons de souscription à 6 763 \$.

Dans le cadre de ce placement privé, la Société a versé à des intermédiaires, qui sont tous indépendants de la Société, des honoraires d'intermédiaire d'un montant de 20 240 \$ en espèces et émis 184 000 bons de souscription aux courtiers. Chaque bon de souscription donnant le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,14 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture. La juste valeur des 184 000 bons aux courtiers est de 7 165 \$.

Le 29 décembre 2022, la Société a conclu un placement privé sans intermédiaire de 2 000 000 d'actions accréditives au prix de 0,15 \$ par action pour un produit brut de 300 000 \$.

La juste valeur des 2 000 000 actions accréditives est estimée à 200 000 \$. Un montant de 100 000 \$ a été attribué à la portion passif du financement accréditif.

Le 13 février 2023, la Société a clôturé la deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire de 2 991 155 unités au prix de 0,09 \$ par unité, pour un produit brut total de 269 204 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'actions, et chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,14 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 2 991 155 actions ordinaires est estimée à 221 199 \$ et la juste valeur des 1 495 577 bons de souscription à 48 005 \$.

Le 7 juillet 2023, la Société a conclu un placement privé sans intermédiaire de 17 777 776 unités à un prix de 0,09 \$ par unité pour un produit brut total de 1 600 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et un bon de souscription, chaque bon de souscription permettant au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,14 \$ pour une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur de 17 777 776 actions ordinaires est estimée à 1 142 857 \$ et la juste valeur des 17 777 776 bons de souscription à 457 143 \$.

Dans le cadre de ce placement privé, la Société a versé à des intermédiaires, qui sont tous indépendants de la Société, des honoraires d'intermédiaire d'un montant de 42 012 \$ en espèces et émis 466 802 bons de souscription aux courtiers. Chaque bon de souscription donnant le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,14 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture. La juste valeur des 466 802 bons aux courtiers est de 12 492 \$.

5. EQUITY

5.1 Share capital

Authorized

Unlimited number of common shares without par value.

On December 23, 2022, the Company closed a first tranche of a non-brokered private placement by issuing 3,670,708 flow-through common shares at a price of \$0.11 per share for gross proceeds of \$403,778 and 422,223 units at a price of \$0.09 per unit for gross proceeds of \$38,000. Each unit is comprised of one common share and one-half of one share purchase warrant, with each warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.14 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 3,670,708 flow-through shares is estimated at \$330,364. An amount of \$73,414 was allocated to the liability portion of the flow-through financing. The fair value of the 422,223 common shares is estimated at \$31,237 and the fair value of the 211,111 warrants at \$6,763.

In connection with the private placement, the Company paid to finders, which are all at arms' length with the Company, finders' fees for an amount of \$20,240 in cash and issued 184,000 broker warrants, with each warrant entitling the holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.14 over a period of 24 months from the closing date. The fair value of the 184,000 broker warrants is \$7,165.

On December 29, 2022, the Company closed a non-brokered private placement of 2,000,000 flow-through shares at a price of \$0.15 per share for gross proceeds of \$300,000.

The fair value of the 2,000,000 flow-through shares is estimated at \$200,000. An amount of \$100,000 was allocated to the liability portion of the flow-through financing.

On February 13, 2023, the Company closed the second and last tranche of a non-brokered private placement of 2,991,155 units at a price of \$0.09 per unit for total gross proceeds of \$269,204. Each unit is comprised of one common share and one-half of one share purchase warrant, with each warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.14 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 2,991,155 common shares is estimated at \$221,199 and the fair value of the 1,495,577 warrants at \$48,005.

On July 7, 2023, the Company closed a non-brokered private placement by issuing 17,777,776 units at a price of \$0.09 per unit for total gross proceeds of \$1,600,000. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant, with each warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.14 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 17,777,776 common shares is estimated at \$1,142,857 and the fair value of the 17,777,776 warrants at \$457,143.

In connection with the private placement, the Company paid to finders, which are all at arms' length with the Company, finders' fees for an amount of \$42,012 in cash and issued 466,802 broker warrants, with each warrant entitling the holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.14 over a period of 24 months from the closing date. The fair value of the 466,802 broker warrants is \$12,492.

Dans le cadre des placements clôturés au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023, la Société a payé des frais d'émission totaux de 136 338 \$ en espèces.

Le 21 décembre 2023, la Société a finalisé un placement privé sans intermédiaire de 10 200 000 actions accréditives au prix de 0,10 \$ l'action pour un total de 1 020 000 \$.

La juste valeur des 10 200 000 actions accréditives est estimée à 510 000 \$. Un montant de 510 000 \$ a été attribué à la portion passif du financement accréditif.

Dans le cadre de ce placement, la Société a versé à un intermédiaire, indépendant de la Société, un honoraire d'intermédiation d'un montant de 51 000 \$ en espèces.

Le 27 juin 2024, la Société a conclu une première tranche d'un placement privé accréditif sans intermédiaire de 10 000 000 unités à un prix de 0,05 \$ par unité pour un produit brut total de 500 000 \$. Chaque unité est composée d'une action accréditive et de la moitié d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,10 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 10 000 000 actions accréditives est estimée à 348 084 \$ et la juste valeur des 5 000 000 bons de souscription à 48 085 \$. Un montant de 103 831 \$ a été attribué à la portion passif du financement accréditif.

Le 5 juillet 2024, la Société a conclu son offre de droits de 30 769 231 unités au prix de 0,0325 \$ l'unité pour un total de 1 000 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la société et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur, sous réserve d'ajustements dans certaines conditions, d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur de 30 769 231 actions ordinaires est estimée à 637 796 \$ et la juste valeur des 30 769 231 bons de souscription à 362 204 \$.

En contrepartie des engagements de souscription des garants, la Société leur a émis 7 692 307 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur, sous réserve d'ajustements dans certaines conditions, d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 5 ans à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 7 692 307 bons de souscription est estimée à 287 577 \$.

Le 25 juillet 2024, la Société a conclu une seconde tranche d'un placement privé accréditif sans intermédiaire par l'émission de 9 460 000 unités à un prix de 0,05 \$ par unité pour un produit brut total de 473 000 \$. Chaque unité est composée d'une action accréditive et de la moitié d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,10 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 9 460 000 actions accréditives est estimée à 397 879 \$ et la juste valeur des 4 730 000 bons de souscription à 75 121 \$. Aucune valeur n'a été attribuée à la portion passif du financement accréditif.

Le 13 août 2024, la Société a conclu deux placements privés sans intermédiaire, soit un premier de 2 857 142 unités à un prix de 0,035 \$ par unité et un deuxième de 3 171 250 unités à un prix de 0,04 \$ par unité pour un produit brut total de 226 850 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

In connection with the private placements closed during the year ended August 31, 2023, the Company paid total issuance costs of \$136,338 in cash.

On December 21, 2023, the Company closed a non-brokered private placement of 10,200,000 flow-through common shares at a price of \$0.10 per share for gross proceeds of \$1,020,000.

The fair value of the 10,200,000 flow-through shares is estimated at \$510,000. An amount of \$510,000 was allocated to the liability portion of the flow-through financing.

In connection with this private placement, the Company paid to a finder, which is at arms' length with the Company, a finders' fee for an amount of \$51,000 in cash.

On June 27, 2024, the Company closed a first tranche of a non-brokered flow-through private placement of 10,000,000 flow-through units at a price of \$0.05 per share for gross proceeds of \$500,000. Each unit is comprised of one flow-through share and one-half of one share purchase warrant. Each warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.10 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 10,000,000 flow-through shares is estimated at \$348,084 and the fair value of the 5,000,000 warrants at \$48,085. An amount of \$103,831 was allocated to the liability portion of the flow-through financing.

On July 5, 2024, the Company closed its rights offering of 30,769,231 units at a price of \$0.0325 per unit for gross proceeds of \$1,000,000. Each unit is comprised of one flow-through share and one share purchase warrant. Each warrant entitling the holder, subject to adjustments in certain circumstances, to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 30,769,231 common shares is estimated at \$637,796 and the fair value of the 30,769,231 warrants at \$362,204.

In consideration for the standby commitments of the standby purchasers, the Company issued them 7,692,307 warrants. Each warrant entitling the holder, subject to adjustments in certain circumstances, to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 5 years from the closing date.

The fair value of the 7,692,307 warrants is estimated at \$287,577.

On July 25, 2024, the Company closed a second tranche of a non-brokered flow-through private placement by issuing 9,460,000 flow-through units at a price of \$0.05 per share for gross proceeds of \$473,000. Each unit is comprised of one flow-through share and one-half of one share purchase warrant. Each warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.10 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 9,460,000 flow-through shares is estimated at \$397,897 and the fair value of the 4,730,000 warrants at \$75,121. No value was allocated to the liability portion of the flow-through financing.

On August 13, 2024, the Company closed two non-brokered private placements, a first one for 2,857,142 units at a price of \$0.035 per unit and a second one for 3,171,250 units at a price of \$0.04 per unit for gross proceeds of \$226,850. Each unit is comprised of one flow-through share and one share purchase warrant. Each warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date.

La juste valeur de 6 028 392 actions ordinaires est estimée à 146 121 \$ et la juste valeur des 6 028 392 bons de souscription à 80 729 \$.

Dans le cadre des placements clôturés au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a payé des frais d'émission totaux de 303 658 \$ en espèces.

5.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

The fair value of the 6,028,392 common shares is estimated at \$146,121 and the fair value of the 6,028,392 warrants at \$80,729.

In connection with the private placements closed during the year ended August 31, 2024, the Company paid total issuance costs of \$303,658 in cash.

5.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	2024		2023		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	
Solde au début de l'exercice	41 179 462	\$ 0,15	35 267 890	\$ 0,18	Balance, beginning of year
Attribués	54 219 930	0,06	19 484 464	0,14	Granted
Expirés	(21 694 998)	0,15	(13 572 892)	0,23	Expired
Solde à la fin de l'exercice	73 704 394	0,08	41 179 462	0,15	Balance, end of year

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023, un total de 13 572 892 bons de souscription ont expirés. Un montant total de 975 085 \$ représentant la juste valeur de ces bons lors de l'émission a été imputé en diminution des bons de souscriptions et en augmentation du surplus d'apport à l'état des variations des capitaux propres.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, 21 694 998 bons de souscription ont expiré. Un montant de 730 856 \$, représentant la juste valeur de ces bons lors de l'émission, a été imputé en diminution des bons de souscriptions et en augmentation du surplus d'apport à l'état des variations des capitaux propres.

During the year ended on August 31, 2023, a total of 13,572,892 warrants expired. A total amount of \$975,085 representing the fair value of warrants at issuance, was recorded as a decrease in warrants and as an increase in contributed surplus under the statement of changes in equity.

During the year ended on August 31, 2024, 21,694,998 warrants expired. An amount of \$730,856, representing the fair value of warrants at issuance, was recorded as a decrease in warrants and as an increase in contributed surplus under the statement of changes in equity.

	2024		2023		
Date d'expiration	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price	Expiration date
		\$		\$	
10 septembre 2023	-	-	12 718 332	0,11	September 10, 2023
13 mars 2024 (a)	-	-	5 460 000	0,20	March 13, 2024 (a)
15 mars 2024 (a)	-	-	3 516 666	0,20	March 15, 2024 (a)
23 décembre 2024	211 111	0,14	211 111	0,14	December 23, 2024
13 février 2025 (b)	1 495 577	0,14	1 495 577	0,14	February 13, 2025 (b)
7 juillet 2025	17 777 776	0,14	17 777 776	0,14	July 7, 2025
27 juin 2026 (c)	5 000 000	0,10	-	-	June 27, 2026 (c)
8 juillet 2026	30 769 231	0,05	-	-	July 8, 2026
8 juillet 2029	7 692 307	0,05	-	-	July 8, 2029
25 juillet 2026 (c)	4 730 000	0,10	-	-	July 25, 2026 (c)
13 août 2026	6 028 392	0,05	-	-	August 13, 2026
	73 704 394	0,08	41 179 462	0,15	

(a) Le 12 septembre 2023, les dates d'expiration initiales de ces bons de souscription du 13 septembre 2023 et 15 septembre 2023 ont été prolongées au 13 mars 2024 et 15 mars 2024.

(b) Dans la situation où, pendant la durée des bons de souscription, le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société au cours des vingt (20) dernier jours est égal ou supérieur au prix d'exercice majoré de vingt pour cent (20%) par action ordinaire, la Société pourra forcer le détenteur à exercer les bons de souscription. Dans un tel cas, le détenteur aura trente (30) jours pour exercer les bons de souscription, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement.

(a) On September 12, 2023, the initial expiry dates of these warrants of September 13, 2023 and September 15, 2023 have been extended to March 13, 2024 and March 15, 2024.

(b) Provided that in the event where during the term of the warrants, the volume-weighted average trading price of the Company's common shares for the last twenty (20) days is equal to, or greater than the exercise price plus twenty per cent (20%) per common share, then the Company may force the holder to exercise the warrants. In such event, the holder shall have thirty (30) days to exercise the warrants, after which the warrants shall automatically expire.

(c) Dans la situation où, pendant la durée des bons de souscription, le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société est supérieur au prix d'exercice de 0,18 \$ au cours d'une période consécutive de dix (10) jours, la Société pourra forcer le détenteur à exercer les bons de souscription. Dans un tel cas, le détenteur aura trente (30) jours pour exercer les bons de souscription, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,02 \$ (0,03 \$ au 31 août 2023) des bons de souscription émis au cours a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

(c) Provided that in the event where during the term of the warrants, the volume-weighted average trading price of the Company's common shares is greater than the exercise price of \$0.18 during ten (10) consecutive days, then the Company may force the holder to exercise the warrants. In such event, the holder shall have thirty (30) days to exercise the warrants, after which the warrants shall automatically expire.

The weighted average fair value of the warrants granted of \$0.02 (\$0.03 as at August 31, 2023) was estimated using the Black-Scholes option pricing model and based on the following average assumptions:

	2024	2023	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,04 \$	0,08 \$	Share price at date of grant
Durée prévue	2,43 ans / years	2 ans / years	Expected life
Taux d'intérêt sans risque	3,80 %	4,73 %	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	114,02 %	93,47 %	Expected volatility
Dividende prévu	Néant / Nil \$	Néant / Nil \$	Expected dividend
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,06 \$	0,14 \$	Exercise at date of grant

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data the Company's shares over the expected average life of the warrants.

5.3 Bons aux courtiers

Les bons de souscription émis aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires, comme suit :

5.3 Broker warrants

Outstanding broker's warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	2024	2023	
	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	
	Nombre / Number	Nombre / Number	
Solde au début de l'exercice	727 802	785 255	Balance, beginning of year
Attribués	-	650 802	Granted
Expirés	(77 000)	(708 255)	Expired
Solde à la fin de l'exercice	650 802	727 802	Balance, end of year

	2024	2023	
	Prix d'exercice / Exercise price	Prix d'exercice / Exercise price	
	Nombre / Number	Nombre / Number	Expiration date
Date d'expiration			
13 septembre 2023	-	77 000	September 13, 2023
23 décembre 2024	184 000	184 000	December 23, 2024
7 juillet 2025	466,802	466,802	July 7, 2025
	650 802	727 802	

La juste valeur moyenne pondérée de 0,03 \$ des bons de souscription émis aux courtiers au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023 a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

The weighted average fair value of \$0.03 of the broker's warrants granted during the year ended August 31, 2023, was estimated using the Black-Scholes option pricing model and based on the following average assumptions:

2023

Prix de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	Share price at date of grant
Durée prévue	2 ans / years	Expected life
Taux d'intérêt sans risque	4,55 %	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	95,47 %	Expected volatility
Dividende prévu	Néant / Nil \$	Expected dividend
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,14 \$	Exercise at date of grant

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription émis aux courtiers.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected average life of the broker's warrants.

6. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

6. SHARE-BASED PAYMENTS

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions en vertu duquel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions ordinaires aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime est de 27 263 045, soit 10% des actions émises et en circulation inscrites en bourse à la date de l'octroi des options (sur une base non diluée).

The Company has adopted a share-based payment plan under which board members may grant stock options to directors, employees and consultants. The maximum number of shares issuable under the plan is 27 263 045, representing 10% of the issued and outstanding shares listed on the stock exchange on the grant date (on an undiluted basis).

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par les membres du conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la juste valeur des actions ordinaires le jour précédant l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder cinq ans. La période d'acquisition des droits est déterminée par les membres du conseil d'administration.

The exercise price of each option is determined by the board of directors and cannot be less than the fair value of the common shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years. The vesting period is determined by the board of directors.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables de la Société s'établissent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

The Company's outstanding and exercisable share options are as follows for the reporting periods presented:

2024			2023		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début de l'exercice	12 500 000	0,13	13 650 000	0,14	Balance, beginning of year
Attribuées	4 325 000	0,09	4 000 000	0,10	Granted
Annulées	(3 450 000)	0,13	(2 050 000)	0,14	Cancelled
Expirées	(150 000)	0,10	(3 100 000)	0,19	Expired
Solde à la fin de l'exercice	13 225 000	0,12	12 500 000	0,13	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	10 762 500	0,12	11 000 000	0,13	Exercisable options, at end of year

Le 15 février 2023, la Société a octroyé 1 250 000 options à des dirigeants, administrateurs et consultants. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,11 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions sont acquises immédiatement.

On February 15, 2023, the Company granted 1,250,000 options to officers, directors and consultants. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.11 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options vest immediately.

Le 5 mai 2023, la Société a octroyé 500 000 options à un administrateur. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions sont acquises immédiatement.

Le 24 juillet 2023, la Société a octroyé 250 000 options à un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions sont acquises immédiatement.

Le 15 août 2023, la Société a octroyé 1 500 000 options à un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 21 août 2023, la Société a octroyé 500 000 options à un consultant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 11 octobre 2023, la Société a octroyé 400 000 options à un consultant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,06 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 6 novembre 2023, la Société a octroyé 1 250 000 options à des administrateurs et un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 27 novembre 2023, la Société a octroyé 175 000 options à une société pour des services de relations aux investisseurs. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% après 3 mois, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 9 janvier 2024, la Société a octroyé 2 500 000 options à un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

On May 5, 2023, the Company granted 500,000 options to a director. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options vest immediately.

On July 24, 2023, the Company granted 250,000 options to an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options vest immediately.

On August 15, 2023, the Company granted 1,500,000 options to an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.10 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On August 21, 2023, the Company granted 500,000 options to a consultant. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.10 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On October 11, 2023, the Company granted 400,000 options to a consultant. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.06 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On November 6, 2023, the Company granted 1,250,000 options to directors and an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On November 27, 2023, the Company granted 175,000 options to a company for investor relation services. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% after three months, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On January 9, 2024, the Company granted 2,500,000 options to an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.10 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,05 \$ des options attribuées (0,08 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023) a été déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes et sur la base des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

The weighted fair value of \$0.05 of the granted options (\$0.08 for the year ended August 31, 2023) was determined using the Black-Scholes option pricing model and based on the following weighted average assumptions:

	2024	2023	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,06 \$	0,09 \$	Share price at date of grant
Volatilité prévue	123,51 %	119,30 %	Expected volatility
Durée de vie prévue	5 années / years	5 années / years	Expected life
Taux d'intérêt sans risque	3,50 %	3,54 %	Risk free interest rate
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,09 \$	0,10 \$	Exercise price at date of grant
Juste valeur pondérée	0,05 \$	0,08 \$	Weighted fair value

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected average life of the options. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

La Société a comptabilisé des paiements fondés sur des actions de 260 019 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024 (201 442 \$ au cours de de l'exercice terminé le 31 août 2023).

The Company recognized a stock-based compensation of \$260,019 during the fiscal year ended August 31, 2024 (\$201,442 for the year ended August 31, 2023).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions:

The table below summarizes the information related to share options:

2024			
Nombre d'options en circulation / Outstanding number of options	Nombre d'options exerçable / Exercisable number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle (années) / Remaining life (years)
		\$	
1 700 000	1 500 000	0,06	1,22
300 000	300 000	0,075	2,84
2 275 000	1 762 500	0,09	3,32
4 500 000	2 750 000	0,10	4,18
1 550 000	1 550 000	0,12	2,94
300 000	300 000	0,125	2,67
750 000	750 000	0,15	2,08
1 850 000	1 850 000	0,225	1,40
13 225 000	10 762 500	0,12	2,93

2023			
Nombre d'options en circulation / Outstanding number of options	Nombre d'options exerçable / Exercisable number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle (années) / Remaining life (years)
		\$	
1 800 000	1 800 000	0,06	1,33
300 000	300 000	0,075	3,84
1 250 000	1 250 000	0,09	3,62
2 150 000	650 000	0,10	4,62
1 250 000	1 250 000	0,11	4,46
1 850 000	1 850 000	0,12	3,94
300 000	300 000	0,125	3,67
300 000	300 000	0,13	3,23
750 000	750 000	0,15	3,08
2 550 000	2 550 000	0,225	2,40
12 500 000	11 000 000	0,13	3,31

7. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière sont les suivantes :

7. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

The carrying amount and fair value of financial instruments presented in the statement of financial position are as follows:

	2024		2023	
	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	\$	\$	\$	\$
FINANCIAL ASSETS MEASURED AT AMORTIZED COST				
Trésorerie	101 956	101 956	1 695 016	1 695 016
				Cash
PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI				
FINANCIAL LIABILITIES AT AMORTIZED COST				
Comptes créditeurs et charges à payer	2 034 569	2 034 569	379 108	379 108
				Accounts payable and accrued liabilities

La valeur comptable de la trésorerie et des comptes créditeurs et charges à payer est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Voir note 3.6 pour une description des politiques comptables de chaque catégorie d'instruments financiers. Le risque des instruments financiers de la Société est détaillé à la note 13.

The carrying value of the cash and accounts payable and accrued liabilities are considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

See note 3.6 for a description of the accounting policies for each category of financial instruments. The Company's financial instrument risk is detailed in note 13.

8. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

8. GENERAL AND ADMINISTRATION

	2024	2023	
	\$	\$	
Honoraires professionnels	268 948	218 847	Professional fees
Honoraires de consultation	337 953	521 383	Consulting fees
Salaires et charges sociales	378 977	12 137	Salaries and benefits
Jetons de présence	49 500	10 833	Board fees
Indemnité de départ	-	375 000	Severance payment
Inscription, frais règlementaires et information des actionnaires	86 262	78 346	Registration, listing fees and shareholder's information
Frais de relations aux investisseurs	75 000	-	Investors relation fees
Impôt de la partie XII.6	64 953	12 356	Part XII.6 tax
Provision pour dépenses accréditives contestées	145 968	-	Accrual for disputed flow-through expenses
Autres charges opérationnelles	352 639	236 474	Other operating expenses
Total	1 760 200	1 465 376	Total

9. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts attribuable au bénéfice diffère des montants calculés de l'application du taux d'impôt combiné fédéral et du provincial sur le revenu de 26,50% (26,50% en 2023) au bénéfice avant impôts sur le revenu en raison des éléments suivants :

9. INCOME TAX

The income tax expense attributable to earnings differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.50% (26.50% in 2023) to earnings before income taxes as a result of the follows:

	2024	2023	
	\$	\$	
Résultat avant impôt	(2 659 966)	(1 597 530)	Loss before income taxes
Retour d'impôt attendu	(704 891)	(423 345)	Expected income tax recovery
Augmentation (diminution) des impôts résultant de :			Increase (decrease) in income taxes resulting from:
Correction de l'année antérieure	(102 866)	-	Prior year adjustments
Impact fiscal des variations de la différence temporaire non enregistrée	121 138	25 525	Tax impact of changes in temporary difference not recorded
Païement fondé sur des actions	68 905	53 382	Share-based compensation
Impact fiscal des actions accréditives	617 246	299 101	Tax impact of flow-through shares
Recouvrement des passifs liés aux actions accréditives	(729 827)	(378 222)	Recovery of liabilities related to flow-through shares
Différences permanentes et autres	468	45 337	Permanent differences and others
Total	(729 827)	(378 222)	Total

	2024	2023	
	\$	\$	
Composition des impôts différés au compte de résultat			Composition of deferred income taxes in the income statement
Création et reprise des différences temporaires	(738 383)	(324 626)	Inception and reversal of temporary differences
Différences temporaires non constatées	121 138	25 525	Temporary difference not recorded
Impact fiscal des action accréditives	617 246	299 101	Tax impact of flow-through shares
Recouvrement des passifs liés aux actions accréditives	(729 827)	(378 222)	Recovery of liabilities related to flow-through shares
Total	(729 827)	(378 222)	Total

Mouvements d'impôts différés

Movement of deferred income tax

	1er septembre / September 1, 2023	Profit ou perte / Profit or loss	31 août / August 31, 2024	
	\$	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	(1 511 454)	(468 812)	(1 980 267)	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'actions et d'unités	55 917	40 669	96 586	Share issuance costs
Immobilisations	53 935	20 501	74 436	Fixed assets
Autre	-	38 681	38 681	Other
Perte autre qu'en capital	1 401 602	368 961	1 770 564	Non capital losses
	-	-	-	
Reprise des autres éléments de passif des actions accréditives	-	(729 827)	-	Recovery of liabilities related to flow-through shares
Recouvrement (dépendances) de l'impôt différé durant l'année	-	(729 827)	-	Deferred income tax recovery (expense) of the year

	1 ^{er} septembre / September 1, 2022	Profit ou perte / Profit or loss	31 août / August 31, 2023	
	\$	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	(1 235 444)	(276 011)	(1 511 454)	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'actions et d'unités	54 990	927	55 917	Share or unit issuance costs
Immobilisations	19 658	34 277	53 935	Fixed assets
Perte autre qu'en capital	1 160 796	240 807	1 401 602	Non capital losses
	-	-	-	
Reprise des autres éléments de passif des actions accréditives	-	(378 222)	-	Recovery of liabilities related to flow-through shares
Recouvrement (dépendances) de l'impôt différé durant l'année	-	(378 222)	-	Deferred income tax recovery (expense) of the year

Au 31 août 2023 et 2024, les différences temporaires déductibles pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

As at August 31, 2023 and 2024, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax asset are as follows:

	2024		2023	
	Fédéral / Federal	Québec / Quebec	Fédéral / Federal	Québec / Quebec
	\$	\$	\$	\$
Pertes autre en capital	683 443	1 444 916	147 191	391 278
	683 443	1 444 916	147 191	391 278

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif.

The ability to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered.

Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs d'impôts différés non reconnus sont de 268 682 \$ au 31 août 2024 (67 075 \$ au 31 août 2023).

Accordingly, some deferred tax assets have not been recognized, these deferred tax assets not recognized equal an amount of \$268 682 as at August 31, 2024 (\$67,075 as at August 31, 2023).

Au 31 août 2024, la Société dispose des pertes autres qu'en capital suivantes qui sont disponibles pour réduire les impôts sur le résultat des périodes futures, pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière et qui peuvent être reportées sur les années suivantes :

As at August 31, 2024, the Company has the following non-capital losses which are available to reduce income taxes in future periods, for which no deferred tax assets have been recognized in the statement of financial position, that can be carried over the following years:

	Fédéral / Federal	Québec / Quebec	
	\$	\$	
2044	683 443	1 444 916	2044
Total	683 443	1 444 916	Total

10. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

10. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS

The net change in working capital items is detailed as follows:

	2024	2023	
	\$	\$	
Taxes à recevoir	(457 883)	259 098	Tax receivable
Subvention à recevoir	147 213	13 415	Grant receivable
Frais payés d'avance	(146 867)	22 636	Prepaid expenses
Comptes créditeurs et charges à payer	83 559	332 212	Accounts payables and accrued liabilities
Subvention reportée	81 423	-	Deferred grant
Total	(292 555)	627 361	Total

La Société a conclu les transactions suivantes qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie :

The net change in working capital items is detailed as follows:

	2024	2023	
	\$	\$	
Frais d'exploration et d'évaluation inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	1 475 105	13 763	Exploration and evaluation assets in accounts payables and accrued liabilities
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	123 267	-	Share issuance costs in accounts payables and accrued liabilities

11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

11. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The related parties of the Company include related companies and key management personnel.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are generally settled in cash.

The key management personnel compensation includes the following expenses:

	2024	2023	
	\$	\$	
Honoraires professionnels versés aux membres clé de la direction	122 000	80 600	Professional fees paid to key management
Honoraires de consultation versés à des sociétés contrôlées par des membres clé de la direction (a)	172 350	169 565	Consulting fees paid to companies controlled by key management (a)
Indemnité de départ (b)	-	375 000	Severance payment (b)
Salaires versés aux membres clé de la direction (c)	366 666	12 137	Salaries paid to key management (c)
Jetons de présence versés aux administrateurs	49 500	10 833	Board fees paid to directors
Païement à base d'actions	234 106	94 182	Share-based payments
Rémunération totale	944 623	742 317	Total compensation

(a) Pour l'exercice terminé le 31 août 2024, des honoraires de consultation d'un montant de 2 888 \$ ont été comptabilisés dans les frais de recherche et développement et 156 410 \$ (122 045 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2023) capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation.

(b) Pour l'exercice terminé le 31 août 2023, une indemnité de départ d'un montant de 375 000 \$ était payable à l'ancien Président et Chef de la direction en vertu d'une entente.

(c) Pour l'exercice terminé le 31 août 2024, des salaires d'un montant de 25 000 \$ ont été capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation.

(a) For the year ended August 31, 2024, consulting fees for an amount of \$2,888 were recognized under research and development fees and \$156,410 (\$122,045 for the year ended August 31, 2023) were capitalized under the exploration and evaluation assets.

(b) For the year ended August 31, 2023, a severance payment for an amount of \$375,000 was payable to the former President and Chief Executive Officer as part of an agreement.

(c) For the year ended August 31, 2024, salaries for an amount of \$25,000 were capitalized under the exploration and evaluation assets.

12. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 août 2024, le capital de la Société se compose de capitaux propres d'un montant de 13 038 239 \$ (12 405 998 \$ au 31 août 2023).

L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités et de s'assurer de poursuivre ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024.

La Société finance ses activités d'exploration principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. L'accès au financement dépend de la conjoncture économique et du marché du crédit.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. La Société n'a pas de politiques de dividendes.

12. POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at August 31, 2024, the capital of the Company consists of equity amounting to \$13,038,239 (\$12,405,998 as at August 31, 2023).

The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities and to ensure to pursue its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended August 31, 2024.

The Company finances its exploration activities primarily seeking additional capital either through private placements or public offerings. The access to financing depends on the economic situation and state of the equity and credit markets.

The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds must be incurred for eligible exploration expenses. The Company has no dividend policy.

13. RISQUES DÉCOULANTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie est le principal instrument financier de la Société qui est potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils viennent à échéance. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel qu'il est indiqué à la note 12. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Tous les comptes créditeurs et charges à payer viennent à échéance dans moins de trois mois.

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

14. EVENTUALITÉS

Actions accréditives

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière à la première des deux dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs ;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir des impacts fiscaux négatifs pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a fait l'objet d'un audit fiscal couvrant les années 2019 à 2022. À la suite de cet audit fiscal, certaines dépenses accréditives ont été jugées non admissibles à titre de frais d'exploration. En conséquence, la Société a comptabilisé une provision de 145 968 \$ dans les comptes créditeurs et charges à payer pour couvrir l'impact fiscal de ces dépenses refusées pour les investisseurs concernés.

Il est à noter que la Société a l'intention d'entreprendre des démarches pour contester certaines de ces décisions et pour clarifier l'admissibilité des dépenses concernées. Le résultat de ces démarches n'est pas encore connu à la date de clôture des états financiers et pourrait avoir un impact sur le montant de la provision si de nouvelles informations devenaient disponibles.

13. FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are credit risk and liquidity risk.

a) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instrument which potentially expose the Company to credit risk mainly consists of cash. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of the financial assets represents the Company's maximum exposure to credit risk.

b) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities as they fall due. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources as outlined in Note 12. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

All accounts payable and accrued liabilities expire in less than three months.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

14. CONTINGENCIES

Flow-through shares

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work on the first of the following two dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

Commitments to carry out exploration work that are not respected are subject to a combined rate of 30 % (Canada and Québec).

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have negative tax impacts for investors.

During the year ended August 31, 2024, the Company underwent a tax audit covering the years 2019 to 2023. As a result of the tax audit, certain flow-through expenses were deemed ineligible as exploration expenses. Consequently, the Company recorded a provision of \$145,968 in accounts payable and accrued liabilities to cover the tax impact of these disallowed expenses for the concerned investors.

It should be noted that the Company intend to take steps to challenge certain decisions and clarify the eligibility of the disallowed expenses. The outcome of these actions is not yet determined as of the financial statement date and could potentially impact the provision amount if new information becomes available.

Au 31 août 2024, la Société n'a aucun solde de dépenses admissibles à engager par rapport aux placements accréditifs clôturés au cours de l'exercice.

15. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 20 septembre 2024, la Société a conclu un placement privé accréditif sans intermédiaire de 2 650 000 unités accréditives à un prix de 0,05 \$ par unité pour un produit brut total de 132 500 \$. Chaque unité est composée d'une action accréditive et de la moitié d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,10 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 2 650 000 actions accréditives est estimée à 79 500 \$ et la juste valeur des 1 325 000 bons de souscription à 14 889 \$. Un montant de 38 111 \$ a été attribué à la portion passif du financement accréditif.

La Société a également conclu un placement privé non négocié de 7 175 000 unités à un prix de 0,04 \$ par unité pour un produit brut total de 287 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La juste valeur des 7 175 000 bons de souscription est estimée à 97 829 \$.

Le 28 novembre 2024, la Société a octroyé 10 300 000 options à des administrateurs, dirigeants et consultants. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,05 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

As at August 31, 2024, the Company has no balance of eligible exploration expenses to incur in connection with the flow-through private placements closed during the fiscal year.

15. SUBSEQUENT EVENTS

On September 20, 2024, the Company closed a non-brokered flow-through private placement of 2,650,000 flow-through units at a price of \$0.05 per unit for gross proceeds of \$132,500. Each unit is comprised of one flow-through share and one-half of one share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.10 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 2,650,000 flow-through shares is estimated at \$79,500 and the fair value of the 1,325,000 warrants at \$14,889. An amount of \$38,111 was allocated to the liability portion of the flow-through financing.

The Company also closed a non-brokered private placement of 7,175,000 units at a price of \$0.04 per unit for gross proceeds of \$287,000. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date.

The fair value of the 7,175,000 warrants is estimated at \$97 829.

On November 28, 2024, the Company granted 10,300,000 options to directors, officers and consultants. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.05 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.